

# RÈGLEMENT SPORTIF 2021

## | TRICKLINE |

---



<b>1 - GÉNÉRAL</b>	<b>2</b>
<b>2 - ÉPREUVES ET TRAINING</b>	<b>2</b>
2.1 - Modalités de l'épreuve	2
2.2 - Programme	2
2.3 - Système de notation	2
2.4 - Chronométrage	3
2.5 - Classements et podiums	3
<b>3 - CONDITION DE PARTICIPATION</b>	<b>3</b>
3.1 - Condition d'accès à la compétition	3
3.2 - Frais d'inscriptions	3
<b>4 - ASSURANCES ET RESPONSABILITÉS</b>	<b>4</b>
<b>5 - ANNULATION ET ENGAGEMENT</b>	<b>4</b>
<b>6 - RÉCLAMATIONS</b>	<b>4</b>
<b>7 - RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT</b>	<b>5</b>
<b>8 - DROITS À L'IMAGE</b>	<b>5</b>

## 1 - GÉNÉRAL

L'épreuve de "Trickline" est organisée dans le cadre de l'Outdoormix Spring Festival du vendredi 03 au dimanche 05 septembre 2021. Cet événement est organisé par l'association loi 1901 WeAreHautesAlpes, représentée par M. Brice Clovis, en qualité de coprésident.

## 2 - ÉPREUVES ET TRAINING

### 2.1 - Modalités de l'épreuve

L'épreuve de "Trickline" est une compétition de master ISA, qui se déroulera du vendredi 03 au dimanche 05 septembre 2021 sur le village Outdoormix Festival. Les concurrents s'affronteront en face à face sur deux temps de compétition : les qualifications et la finale. Lors des qualifications, les deux adversaires ont un temps de 1 minute et 30 secondes pour faire un maximum de figures et de combo pour marquer des points. Le chronomètre s'arrêtera à chaque descente de la slackline. À l'issue de chaque manche de qualification, le jury désigne un vainqueur qui est qualifié pour la finale. Le même principe de face-à-face sera appliqué lors de la finale avec un temps de deux minutes par concurrent.

### 2.2 - Programme

<b>VENDREDI 03 SEPTEMBRE</b>	<b>Free Jam Session (♂ + ♀) : 10 h 00 - 18 h 00</b> <b>Briefing Rider (♂ + ♀) : 18 h 00 - 19 h 00</b>
<b>SAMEDI 04 SEPTEMBRE</b>	<b>Training (♂ + ♀) : 10 h 00 - 11 h 00</b> <b>Qualification (♂ + ♀) : 11 h 00 - 13 h 00</b> <b>Huitième (♂ + ♀) : 14 h 00 - 16 h 00</b> <b>Water Challenge (♂ + ♀) : 16 h 00 - 18 h 00</b>
<b>DIMANCHE 05 SEPTEMBRE</b>	<b>Training (♂ + ♀) : 15 h 00 - 16 h 00</b> <b>Quarts / Demis / Finales (♂ + ♀) : 16 h 00 - 18 h 00</b> <b>Podiums (♂ + ♀) : 18 h 00 - 19 h 00</b>

### 2.3 - Système de notation

Les juges noteront chaque concurrent de la manière suivante :

- La "note des difficultés" = difficulté globale du run + le bonus des combos - le malus des dabs ;
- La "note d'exécution" = Total "note des difficultés" + la diversité + le style global du run ;
- La "note finale" = Total "note d'exécution" + amplitude lors du run.

La note maximale pouvant être accordée lors d'un passage est de 40 points.

## 2.4 - Chronométrage

Lors de la compétition, le chronomètre démarrera :

- Soit lors du premier rebond pour un départ dynamique ;
- Soit lors de la première figure pour un départ avec une figure statique ;
- Soit lors de la position debout si départ en “chongo” ou “drop knee”.

Le chronomètre s'arrêtera dès lors que l'athlète est sorti de la sangle (chute ou sortie volontaire), afin d'alterner entre les deux concurrents. En cas de combo lors du retentissement de la fin réglementaire, l'athlète peut poursuivre son combo jusqu'à 15 secondes maximum. Une fois son combo achevé ou une fois les 15 secondes écoulées, les juges arrêteront de noter.

Le temps accordé à chaque concurrent est de :

- 1 minute et 30 secondes pour les phases des qualifications ;
- 2 minutes pour les phases de finales.

## 2.5 - Classements et podiums

À l'issue de l'épreuve, un podium récompensera les trois premiers arrivés de l'épreuve. Les différents classements seront établis en fonction des genres et âges des compétiteurs. Les résultats seront affichés en face de l'accueil du village événement. Des récompenses seront attribuées aux trois premiers sportifs par catégorie, d'après le classement général :

- Un Prize Money de 1 500 €

L'organisateur se réserve le droit de répartir sa dotation selon son bon vouloir.

**La présence des concurrents récompensés à la remise des prix est obligatoire. Les prix ne pourront être donnés à un tiers et ne seront pas donnés ultérieurement.**

# 3 - CONDITION DE PARTICIPATION

## 3.1 - Condition d'accès à la compétition

L'épreuve de “Trickline” est ouverte à tous les compétiteurs disposant d'une licence CAF ou d'un certificat médical pour la pratique de la slackline datant de moins d'un an. Toute inscription à l'épreuve de “Trickline” est individuelle, nominative et non cessible. Aucun remboursement total ou partiel ne sera fait par l'organisation.

Nous rappelons que :

- Chaque utilisateur est responsable de soi et doit connaître son propre niveau.
- **Les mineurs devront être accompagnés d'un responsable légal pour accéder à la compétition de Trickline.**
- L'organisation ne saurait être tenue pour responsable des conséquences dommageables pouvant survenir du fait d'une mauvaise utilisation du matériel mis à disposition.

## 3.2 - Frais d'inscriptions

Pour pouvoir prendre le départ, chaque concurrent doit s'être acquitté des frais d'inscription pour l'épreuve (sur le site Internet [www.outdoormixfestival.com](http://www.outdoormixfestival.com) ou à l'accueil de l'événement), avoir fourni les documents nécessaires et être équipé du matériel requis.

Ces frais d'inscriptions comprennent pour :

- Le "Pass Full" à 70 € : 1 "Pass compétiteur" pour accéder à la compétition + 1 "Pass" gratuit pour les deux soirées du festival + l'accès au camping officiel du festival pour 3 nuitées + 2 tickets repas pour le vendredi et samedi soir + le T-shirt de l'édition.
- La "Pass Compétition" à 40 € : 1 "Pass compétiteur" pour accéder à la compétition

## 4 - ASSURANCES ET RESPONSABILITÉS

L'organisation souscrit à une assurance couvrant sa propre responsabilité civile en tant qu'organisateur, celles de ses salariés et celles des personnes apportant bénévolement leur aide à l'organisation de l'événement. Une assurance individuelle accident est également souscrite pour les dommages corporels que chaque participant pourrait subir sur sa propre personne, ainsi que pour tout accident causé à des tiers. Les frais médicaux et d'hospitalisation demeureront quant à eux, à la charge des participants (assurance personnelle). **L'organisation décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration de matériel ou d'équipement individuel et ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable.** En cas d'abandon du participant pendant la course, aucun remboursement ne sera effectué.

## 5 - ANNULATION ET ENGAGEMENT

L'organisation se réserve le droit de modifier à tout moment le présent règlement et/ou les différents parcours, afin de veiller à l'intérêt et la sécurité des participants. **En cas de force majeure, l'organisation se réserve le droit d'annuler ou d'interrompre l'une des trois épreuves de la compétition de Trickline et ne pourra procéder à aucun remboursement.** Toute inscription à la compétition implique l'acceptation pure et simple du présent règlement dans son intégralité. Le non-respect de ce règlement peut entraîner le retrait par l'organisation du dossard du compétiteur.

L'annulation d'une manche, d'une épreuve ou d'une partie d'une épreuve est à la responsabilité du directeur de course. Si l'arrêt de la compétition se produit au milieu de la qualification, cela entraîne son décalage à un moment ultérieur si possible ou son annulation.

En cas d'annulation, l'ensemble des riders sont alors qualifiés pour les phases suivantes. Si les phases de finales sont annulées, le classement sera celui des phases qualificatives.

En tant que sportif participant à l'Outdoormix Spring Festival, vous êtes l'image de votre sport et de l'événement. **Il vous est donc demandé de respecter le staff, le public, les autres participants, mais également le matériel, les structures et la propreté du site.** En cas de non-respect de ces règles de savoir-vivre, des sanctions pourront être appliquées par le Commissaire de course (aide au nettoyage ou aux réparations, distribution de goodies, voire des sanctions pénales si le Commissaire de course juge que la faute nécessite un renvoi vers les autorités compétentes).

## 6 - RÉCLAMATIONS

Les réclamations concernant le déroulement de l'épreuve ou **le comportement des autres concurrents doivent être présentées par écrit et signées du sportif dans un délai de 60 min après son arrivée.** Les réclamations concernant le classement doivent être déposées dans un délai de 30 min après l'affichage des résultats.

## 7 - RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Afin de respecter l'environnement et les espaces naturels traversés, **il est strictement interdit d'abandonner des déchets (papiers, emballages plastiques...) sur le site**. Des poubelles seront mises à disposition et elles devront être impérativement utilisées par les concurrents.

## 8 - DROITS À L'IMAGE

Par sa participation au "Trickline" organisé lors de la neuvième édition de l'Outdoormix Festival, chaque participant autorise expressément les organisateurs à **utiliser ou faire utiliser ou reproduire ou faire reproduire son nom, son image, sa voix et sa prestation sportive dans le cadre de cette manifestation**.